

10 priorités

**pour une Belgique
plus forte**

Emplois, croissance durable et résilience

Chers dirigeants politiques,

Et si on se mettait autour de la table? En effet, à moins d'une crise politique, les Belges se rendront à nouveau aux urnes le dimanche 9 juin 2024. Nous espérons qu'après cela, un nouveau gouvernement sera rapidement prêt à mettre en œuvre avec audace des réformes 'pour une Belgique plus forte'.

Tous les habitants de ce pays méritent d'être bien lotis. Mais cette aspiration ne peut devenir un vœu pieux. C'est pourquoi la FEB s'engage, avec ses fédérations sectorielles membres, en faveur d'une Belgique plus résiliente, plus prospère et plus durable, mieux préparée aux défis de demain. Nous avons traduit cet engagement en une vision d'avenir, un plan concret comportant 30 solutions pour autant de défis : 'Horizon Belgique 2030'.



Entrepreneurs et responsables politiques doivent trouver un terrain d'entente et dialoguer pour atteindre le même objectif : emplois, croissance durable et résilience

Nous ne sommes pas naïfs. La question n'est pas de savoir si nous atteindrons tous les objectifs d'ici à 2030, mais plutôt de savoir quels thèmes devraient figurer en tête de l'agenda pour la prochaine législature. Nous nous interrogeons aussi sur les conditions nécessaires pour protéger au mieux notre société, notre économie et notre prospérité contre les effets des chocs et tensions résultant d'événements futurs, proches ou lointains. Ou, à l'inverse, pour transformer ces mêmes événements en une valeur ajoutée sociale.

Quels sont les leviers à mettre en œuvre à cet effet? Ce sont précisément nos **dix priorités**, étayées par notre vision d'avenir.

Crash ou redémarrage?

Aujourd'hui, nous sommes plus que jamais à un tournant. L'enjeu des prochaines élections n'est pas seulement un bug mineur, mais manifestement le choix entre un crash ou un redémarrage, sans en faire payer la facture à la (aux) prochaine(s) génération(s). En même temps, nous sommes parfaitement conscients que toutes les parties prenantes, employeurs, consommateurs, pouvoirs publics, responsables politiques... devront faire un effort concerté pour mettre en œuvre concrètement ces réformes indispensables.

Ni les pouvoirs publics ni le monde des entreprises ne peuvent gérer seuls – et encore moins contrôler – des chocs de l'ampleur de la pandémie de coronavirus, de la crise énergétique, d'une guerre aux perturbations multiples ou encore du changement climatique. Tous deux ont besoin l'un de l'autre et doivent se renforcer mutuellement pour trouver des solutions. Les autorités doivent avant tout veiller à un climat d'entreprise favorable. Pour leur part, les entreprises doivent faire ce qu'elles savent faire : investir, innover, s'internationaliser, créer des emplois.

Nous devons trouver un terrain d'entente et dialoguer pour atteindre le même objectif : des emplois, une croissance durable et de la résilience dans une Belgique plus forte pour tous. Tel est notre leitmotiv à l'horizon 2030 et au-delà.

Avec nos salutations empreintes d'espoir,

Pieter Timmermans
CEO
VBO FEB

René Branders
Président
VBO FEB

Accélérer la transition durable via des autorisations rapides et des investissements publics à hauteur de 5% du PIB

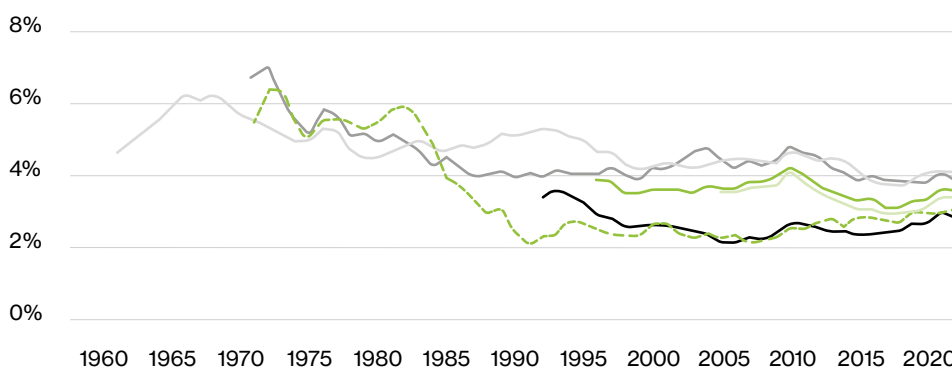
Défis

1 Des investissements publics insuffisants pour atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050

L'Europe vise la neutralité climatique d'ici à 2050 en vue de respecter les objectifs fixés par l'Accord de Paris. Cela requiert des investissements substantiels dans des infrastructures favorisant la croissance, le verdissement et la digitalisation. Tant les pouvoirs publics que les entreprises doivent y contribuer. Nos investissements publics étant à la traîne, nous souhaitons que les autorités investissent dans les infrastructures nécessaires à hauteur de 5% du PIB d'ici à 2030.



Formation brute de capital fixe, administrations publiques (en % du PIB)



2 Des procédures d'octroi des permis fastidieuses

Les investissements nécessaires pour assurer la durabilité de l'industrie, du logement et de la mobilité dépendent d'autorisations accordées par d'autres services publics. L'actuelle procédure d'octroi des permis est fastidieuse, incertaine et peut souvent faire l'objet de contestations. Tout cela freine les investissements indispensables.

3 La nécessité de mesures supplémentaires pour accélérer la transition

Des mesures positives ont déjà été adoptées, telles que l'accélération des procédures d'octroi des permis de l'UE pour les projets dans le domaine des énergies renouvelables ou la réforme fédérale de la procédure du Conseil d'État. Des mesures supplémentaires sont cependant encore nécessaires pour accélérer la transition durable.

L'obtention d'un permis devrait être un moteur de changement, et non un obstacle. Les éléments suivants peuvent y contribuer :

1 Gérer proactivement les initiatives européennes en matière de permis

La Belgique doit anticiper, à un stade précoce, les initiatives législatives européennes qui facilitent l'octroi et le maintien des autorisations. L'initiative de la Commission européenne visant à accélérer et à faciliter la délivrance de permis pour les renouvelables est un bon exemple. Dans le même temps, la Belgique doit remettre en question les initiatives qui retardent l'octroi d'autorisations.

2 Optimiser les procédures d'octroi des permis nationales et régionales

Il est essentiel d'améliorer le cadre juridique pour la délivrance de permis aux niveaux fédéral et régional. Les procédures d'obtention d'autorisations doivent pouvoir être menées à bien dans un délai raisonnable. La récente réforme des procédures devant le Conseil d'État et la réforme annoncée des procédures environnementales en Flandre sont un pas dans la bonne direction. Mais pour obtenir un réel changement, il est important de fixer des échéances concrètes assorties de délais contraignants.

3 Introduire une procédure accélérée pour les projets stratégiques

Concernant les projets d'investissement d'importance stratégique nationale qui ont obtenu ce statut via le Comité de concertation, une procédure d'approbation accélérée distincte et efficace doit être mise en place.



**Un avenir durable
requiert une politique
d'autorisation durable.**

Envie d'en savoir plus ?



Lisez les fiches liées à ce thème dans Horizon Belgique 2030.



Découvrez les 10 priorités pour une Belgique plus forte sur horizon2030.be

Un mix énergétique tourné vers l'avenir avec la Belgique comme plaque tournante de l'hydrogène en Europe

Défis

1 La nécessité de transformations durables

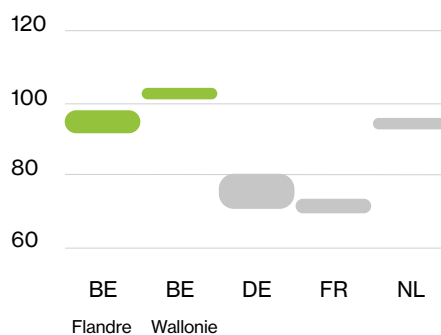
Le Green Deal, le paquet « Fit for 55 » ou encore le plan « REPowerEU » visent à rendre l'Europe climatiquement neutre et plus indépendante à l'horizon 2050. Ces initiatives européennes requièrent des transformations radicales et rapides des différents secteurs de notre économie. Des rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et de la Commission européenne soulignent la nécessité de déployer diverses technologies pour effectuer cette transformation.

2 Un handicap concurrentiel dû aux prix de l'énergie

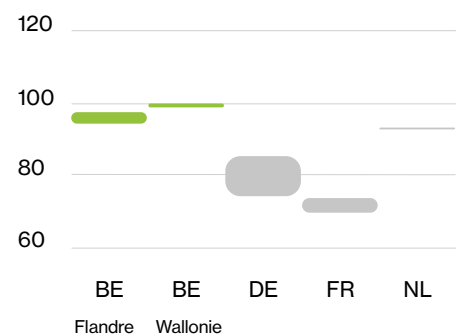
La crise récente a montré à quel point nous sommes vulnérables face aux fluctuations des prix internationaux du gaz, contrairement à d'autres pays. Aux États-Unis, par exemple, les prix du gaz ont été jusqu'à 12 fois moindres. Par ailleurs, les prix belges de l'électricité pour les grandes entreprises électro-intensives ne sont pas compétitifs par rapport aux pays voisins.

Comparaison des profils de consommation d'entreprises électro-intensives E3 et E4 par rapport à l'Allemagne, à la France et aux Pays-Bas (en plage de prix par rapport à la moyenne belge)

Profil électro-intensif E3



Profil électro-intensif E4



Source : A European comparison of electricity and natural gas prices for residential, small professional and large industrial consumers, FORBEG, May 2023.

3 De la clarté en matière d'énergie

Relever les défis de la sécurité d'approvisionnement, des prix et du climat demande de la clarté en matière d'infrastructures, de coûts d'acquisition ou de transformation des processus industriels, d'adaptation de nos comportements ainsi que d'accès, en suffisance, à une énergie bas/neutre en carbone à des prix compétitifs.



Renforcer, moderniser et créer des infrastructures énergétiques est indispensable pour une transition réussie.

1

Adopter une approche neutre sur le plan technologique

Pour relever le triple défi des prix, du climat et de l'approvisionnement, il convient d'adopter une approche neutre sur le plan technologique. Cela signifie qu'il faut envisager toutes les options disponibles, telles que l'énergie nucléaire (à la fois en prolongeant les réacteurs existants et en construisant de nouveaux réacteurs nucléaires plus petits – SMR), les biocarburants, l'hydrogène et ses dérivés et la capture du CO₂. Chaque solution doit être considérée en fonction de ses mérites et défauts par rapport aux objectifs poursuivis. Une telle approche impacte positivement le mix énergétique ainsi que son coût et répond aussi à un souci de diversification des approvisionnements et de résilience du système énergétique. Dans ce cadre, la révision ou l'abrogation de la loi de 2003 sur la sortie du nucléaire est essentielle pour permettre la production d'électricité à partir d'énergie nucléaire.

2

Investir dans les infrastructures énergétiques

La transition énergétique requiert un environnement sûr et favorable aux investissements des entreprises et des particuliers dans la production d'énergie, le stockage et l'efficacité énergétique, entre autres. Elle nécessite également le renforcement et la modernisation des infrastructures énergétiques actuelles, en plus de la construction de nouvelles infrastructures telles que des réseaux et compteurs électriques intelligents, des bornes de recharge et des réseaux d'hydrogène et de carbone. Ces investissements doivent pouvoir être réalisés à un coût acceptable. La transition énergétique représente des investissements à hauteur de dizaines de milliards EUR de la part des entreprises, des ménages et des pouvoirs publics, qu'il faudra stimuler par le biais de réglementations adéquates, de programmes spécifiques et de campagnes d'information.

Pour ce faire, une politique d'autorisation efficace et rapide (voir ci-dessous) et un plan d'investissement cohérent et global en faveur de la transition énergétique sont essentiels.

3

Prévoir une « voie rapide » pour les procédures d'autorisation

Un déploiement accéléré des réseaux, de nouvelles centrales et des énergies renouvelables n'est possible que si les procédures d'autorisation pour les investissements qui y sont liés sont elles aussi accélérées. Une « voie rapide » pour ces investissements est donc nécessaire.

Envie d'en savoir plus ?



Lisez la fiche liée à ce thème dans Horizon Belgique 2030.



Découvrez les 10 priorités pour une Belgique plus forte sur horizon2030.be

Suppression de l'indexation automatique et de la norme salariale

Défis

1 Une compétitivité affaiblie par l'indexation automatique des salaires

Depuis des années, la compétitivité des entreprises belges est mise à mal par notre système d'indexation automatique des salaires. Avec le Luxembourg, la Belgique est l'un des rares pays à appliquer ce système. En raison de ce mécanisme, les chocs internationaux des prix de l'énergie entraînent chez nous des augmentations directes et non négociées des coûts salariaux bien plus importantes que chez nos concurrents étrangers.

2 Une explosion des prix énergétiques et des coûts salariaux en 2022 – 2023

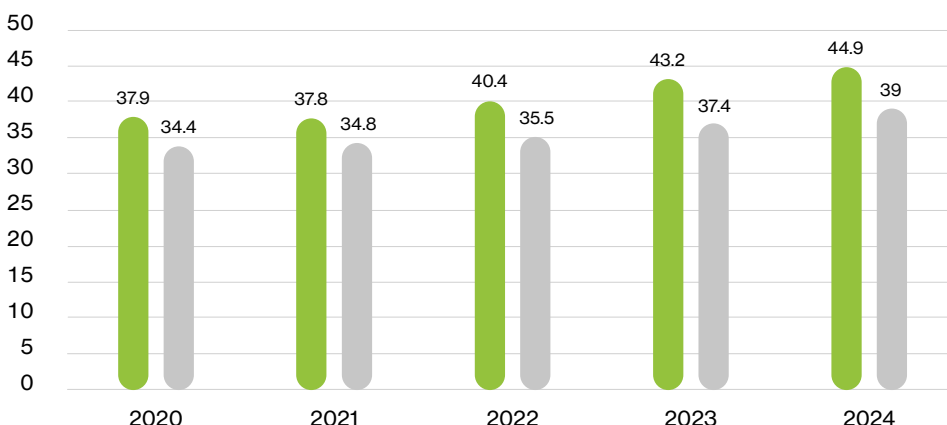
Malgré la révision de la loi sur la norme salariale en 2017, la hausse des prix du gaz et de l'électricité consécutive à l'éclatement de la guerre en Ukraine s'est traduite – à cause de l'indexation automatique – en une augmentation de 15% de nos coûts salariaux en 2022 – 2023. Le handicap salarial absolu de la Belgique s'en est trouvé aggravé, repassant de moins de 10% en 2021 à un peu plus de 15% en 2023. Une heure de travail dans notre pays coûte aujourd'hui en moyenne 6 EUR de plus que chez nos trois pays voisins (43 EUR par heure en moyenne en Belgique, comparé à 37 EUR par heure en moyenne dans nos 3 pays voisins).

Cette situation pèse sur notre compétitivité en termes de prix sur les marchés intérieur et extérieur et affecte nos parts de marché à l'exportation. En outre, elle diminue notre attractivité pour les nouveaux investissements étrangers et entrave la création d'emplois dans nos entreprises.

Belgique

Moy. DE – FR – NL

Coûts salariaux horaires 2020 – 2024 (en EUR)



Sources : calculs CCE et FEB

Pour rétablir et renforcer la croissance de l'économie belge au cours de la prochaine législature, nous proposons un plan en trois étapes :

1 Réduire notre handicap salarial e.a. par une application stricte de la loi

La réduction temporaire de 7,07% des cotisations patronales doit être rendue structurelle. La compétitivité sera ainsi améliorée de 1,8%, permettant d'éliminer un tiers du handicap apparu en 2022-2023. Parallèlement, la loi sur la norme salariale doit encore être appliquée correctement durant deux périodes d'accords interprofessionnels afin d'apporter une réponse fondamentale au reste du problème de compétitivité récemment survenu.

2 Réduire les charges

Les cotisations patronales à l'ONSS (sécurité sociale) doivent être réduites de 25% à 20% pour résorber une part importante du handicap salarial absolu. Les mesures existantes en matière de réduction des charges (telles que la dispense de versement du précompte professionnel pour la R&D et le travail en équipe et de nuit) doivent quant à elles être pérennisées. Il importe que ces mesures de réduction des charges restent simples et réalisables dans la pratique.

3 Flexibiliser la politique salariale

Lorsque le handicap salarial absolu aura été éliminé, la loi sur la norme salariale de 1996 et toutes les CCT sectorielles prévoyant une indexation pourront être abrogées. La Belgique pourra basculer vers un système dans lequel les négociations interprofessionnelles, sectorielles et d'entreprise se déroulent librement entre partenaires sociaux responsables. La concertation interprofessionnelle bisannuelle pourra alors porter sur l'enveloppe globale de rémunération des travailleurs, y compris l'ajustement du pouvoir d'achat et l'augmentation des salaires réels.

Nos entreprises seront ainsi mieux préparées aux crises (énergétiques) et défis internationaux à venir, tandis que notre position concurrentielle, nos parts de marché à l'exportation, notre attractivité pour les investissements intérieurs et extérieurs ainsi que la croissance de l'emploi seront préservées.



Pour développer une économie belge florissante, la compétitivité de nos entreprises doit au cours de la prochaine législature être restaurée.

Envie d'en savoir plus ?



Lisez la fiche liée à ce thème dans Horizon Belgique 2030.



Découvrez les 10 priorités pour une Belgique plus forte sur horizon2030.be

Supprimer les obstacles qui entravent la prise de décision

Défis

1 Une forte dépendance de notre économie au commerce international

Le commerce au sein du marché intérieur européen et avec nos partenaires commerciaux mondiaux est le moteur de notre croissance et de notre prospérité. La Belgique est l'une des économies les plus ouvertes au monde. Nos entreprises sont étroitement intégrées dans les chaînes de valeur globalisées et dépendent donc fortement du commerce extérieur. En 2022, 94,2% du produit intérieur brut de la Belgique découlaient des exportations, dont 72% vers des pays européens.

2 L'accès aux marchés tiers sous pression

Les évolutions dans le commerce international (montée du protectionnisme, tensions géopolitiques, subventions nationales) menacent la saine concurrence. Selon les prévisions, 85% de la croissance mondiale s'effectueront en dehors de l'UE d'ici à 2030, mais les entreprises éprouvent toujours des difficultés à accéder à ces marchés en pleine croissance.

3 Des obstacles nationaux, malgré le marché intérieur

Bien que le marché intérieur européen soit notre principal débouché, les entreprises s'y heurtent encore à d'importants obstacles. Des règles différentes et des entraves nationales viennent souvent perturber la libre circulation au sein du marché intérieur et mettre à mal le « level playing field ».

4 Un manque de consensus intra-belge

Des désaccords intra-belges conduisent à des blocages et minent la capacité de notre pays à défendre ses intérêts au niveau européen. De plus, les directives européennes font encore trop souvent l'objet d'une transposition tardive, voire incorrecte (cf. le phénomène de « gold-plating », c.-à-d. introduire en droit belge des dispositions qui vont au-delà du prescrit européen). Ces directives sont aussi parfois transposées de manière non homogène dans les différentes Régions de notre pays.

Solutions

1 Soutenir les accords de libre-échange

La Belgique doit être un fervent défenseur d'une politique commerciale européenne ambitieuse et moderne afin d'améliorer l'accès aux marchés internationaux et de garantir une concurrence loyale. La Belgique doit ratifier, dans un délai de deux ans, les accords commerciaux négociés par l'UE. Une solution doit rapidement être trouvée concernant les huit accords internationaux toujours en attente de ratification par l'ensemble des parlements compétents. Notre pays doit en outre adopter une attitude constructive face aux nouveaux accords commerciaux qui seront soumis pour ratification.

Ratifiés par	la Chambre des représentants (Parlement fédéral)	le Parlement flamand	le Parlement de la Communauté germanophone	le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles	le Parlement de Wallonie	le Parlement bruxellois	l'Assemblée de la Commission communautaire française
Accord économique et commercial avec le Canada (CETA)	●	●					
Accord de partenariat économique temporaire avec le Ghana		●					
Accord de partenariat économique temporaire avec la Côte d'Ivoire		●					
Accord de protection des investissements avec Singapour		●					
Accord de protection des investissements avec le Vietnam		●			●		
Accord d'association avec l'Amérique centrale	●	●	●		●	●	●
Accord commercial avec la Communauté andine	●	●	●		●		●
Accord de partenariat économique avec le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Swaziland, pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Southern Africa Development Community – SADC)	●	●	●		●		●

Tableau mis à jour le 27/10/2023



Pour stimuler au maximum notre prospérité et notre capacité d'innovation, nos entreprises doivent pouvoir être compétitives au niveau tant européen qu'international.

2

Assurer le bon fonctionnement du marché intérieur et exclure le *gold-plating*

Notre pays doit souscrire pleinement au double objectif d'approfondir et d'améliorer le fonctionnement du marché intérieur de l'UE, notre principal débouché. Les différentes autorités de notre pays doivent transposer les directives européennes plus fidèlement et plus rapidement. L'on évitera d'introduire en droit belge des dispositions plus strictes que le cadre européen (phénomène de « gold-plating ») en incluant ce principe dans chaque accord de gouvernement. La concertation entre les Régions doit par ailleurs être renforcée afin de garantir des transpositions homogènes à l'intérieur du pays (« level playing field » intra-belge). Enfin, la Belgique doit se garder de prendre des décisions unilatérales lorsqu'une proposition européenne est en cours d'élaboration.

3

Identifier et défendre efficacement les intérêts belges en Europe

Les autorités du pays doivent mieux identifier les intérêts belges dans les dossiers européens. Les ministres belges doivent participer systématiquement aux réunions du Conseil des ministres de l'UE et y défendre une position claire. Une abstention de la Belgique au Conseil, par manque de consensus, doit être évitée. Pour cela, il importe de mettre en place une procédure permettant au Comité de concertation de trancher et de définir une position belge à défendre au Conseil.



Investir 4% du PIB dans la R&D pour se hisser au rang de leader mondial

Défis

La Belgique figure dans le peloton de tête européen en matière de Recherche & Développement (R&D), mais elle ne doit pas pour autant se reposer sur ses lauriers. D'ici à 2030, nous ambitionnons de rejoindre les leaders mondiaux. Nous sommes cependant confrontés à trois grands défis :

1 L'incertitude entourant le cadre fiscal

Les évolutions politiques et les mesures administratives créent de l'incertitude juridique à l'égard du cadre fiscal favorable soutenant la R&D et l'innovation. Cette incertitude est susceptible d'affecter notre position concurrentielle.

2 Une coopération perfectible entre les acteurs de la R&D

La coopération entre les divers acteurs impliqués dans la R&D et l'innovation (monde académique, centres de recherche, entreprises) doit être améliorée de manière significative, en particulier lorsque ces entités opèrent dans différentes régions de notre pays autour de thématiques similaires.

3 Des acquis d'apprentissage en baisse et une attention insuffisante pour les filières STIM

Les acquis d'apprentissage dans l'enseignement sont préoccupants, comme le montrent les enquêtes internationales PISA sur les connaissances et les compétences des étudiants. En outre, trop peu d'étudiants s'orientent vers les filières STIM (Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques).

Solutions

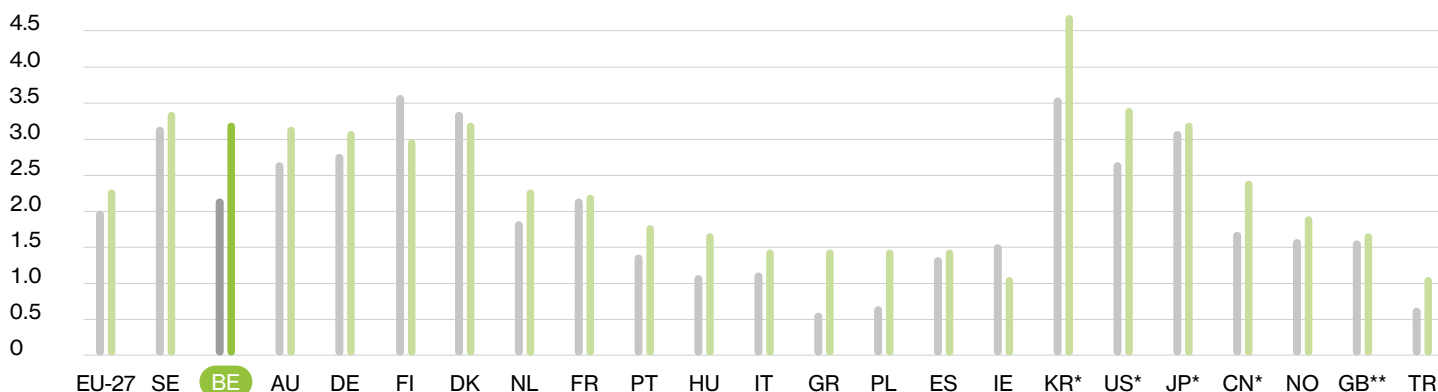
1 Maintenir un cadre fiscal favorable

Le cadre fiscal favorable à la R&D (exonérations du versement du précompte professionnel pour les chercheurs, régime pour les chercheurs étrangers expatriés, crédit d'impôt pour la R&D et régime favorable pour les revenus d'innovation) a permis à la Belgique de se hisser au rang de leader européen. Nous investissons plus de 3% de notre PIB dans la R&D. Le maintien de ces mesures est une nécessité absolue pour la compétitivité de nos entreprises. Un cadre juridique stable est également indispensable pour un monde économique innovant.

2011

2021

Dépenses dans la Recherche et le Développement en % du PIB (2011 – 2021)



Source : Eurostat (2023). Research and development expenditure, by sectors of performance.

* Données les plus récentes = 2020
** Données les plus récentes = 2019

Excl. Hongkong

2

Renforcer l'approche coordonnée de la R&D

Il est essentiel de renforcer la coopération entre les différents acteurs de l'innovation dans notre pays, y compris les 12 centres de recherche collective fédéraux 'De Grootte', 6 pôles de compétitivité en Wallonie et à Bruxelles, 7 clusters de pointe et 4 centres de recherche stratégique en Flandre. Mener des concertations régulières entre les instances fédérales et régionales qui s'occupent de thématiques similaires est vital pour identifier et exploiter les possibilités de coopération et les synergies.

3

Prioriser la R&D et l'innovation dans l'enseignement

Nous pouvons améliorer les acquis d'apprentissage dans l'enseignement en offrant une formation de haute qualité adaptée aux besoins du marché du travail. Encourager un enseignement orienté vers les STIM, par exemple en réduisant les minervals dans l'enseignement supérieur pour ce genre de formations, stimulera l'esprit d'innovation et l'entrepreneuriat à l'avenir.

4

Digitaliser toutes les interactions entre les entreprises et les pouvoirs publics

Afin de promouvoir la digitalisation et l'innovation, toutes les transactions entre les entreprises et les pouvoirs publics doivent pouvoir s'effectuer par voie électronique. L'introduction d'une e-Box Entreprise, une boîte mail numérique unique pour les entreprises qui sera utilisée par tous d'ici début 2026, facilitera cette évolution.

Ces mesures nous permettront de porter nos investissements dans la R&D à plus de 4% du PIB dans les années à venir, ce qui nous placera au premier rang mondial aux côtés de la Corée du Sud.



Nous devons absolument pérenniser l'environnement fiscal favorable à la R&D et à l'innovation pour nous hisser au rang de leader mondial.

Envie d'en savoir plus ?



Lisez la fiche liée à ce thème dans Horizon Belgique 2030.



Découvrez les 10 priorités pour une Belgique plus forte sur horizon2030.be

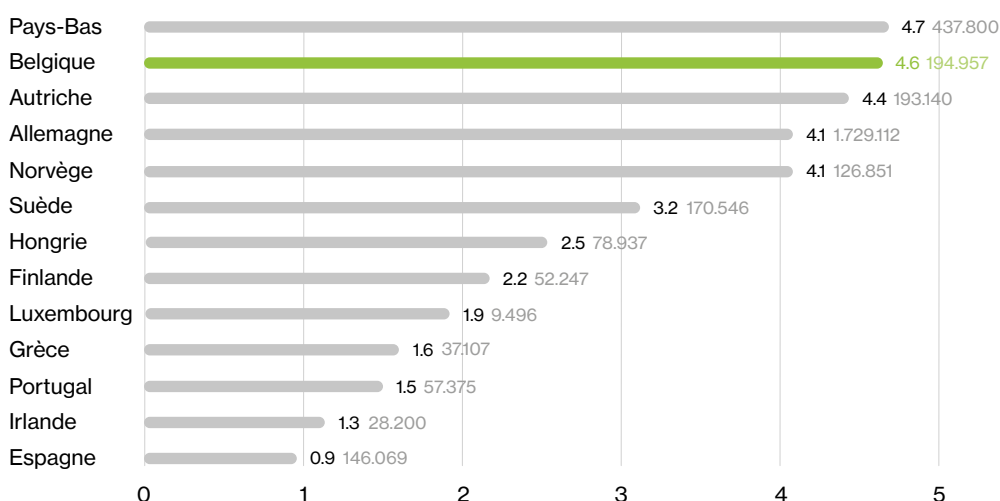
Une solution efficace pour 190.000 postes vacants

Défis

1 Une lente augmentation du taux d'emploi

En mars 2023, le taux d'emploi atteignait 72,8%, contre 71,9% en 2022. Malgré cette évolution positive, 190.000 postes vacants trouvent toujours difficilement preneur.

Taux de vacance d'emploi et nombre d'emplois vacants (2023 – T2) Taux de vacance d'emploi (%)



Source : Eurostat

2 Plus de 450.000 malades de longue durée

Pour atteindre un taux d'emploi de 80% d'ici à 2030, la Belgique doit mobiliser toute la main-d'œuvre disponible. Nous devons concentrer notre attention sur l'activation des chômeurs, mais aussi de toutes les personnes inactives. La réintégration de malades de courte (incapacité primaire) et longue durée (invalidité) est cruciale.

3 Une approche stratégique nécessaire de toute urgence

Pour éviter que les entreprises ne subissent des pertes de compétitivité ou ne se délocalisent en raison d'une pénurie de main-d'œuvre, il est essentiel de combiner un système de chômage activateur, une politique de réintégration efficace et une politique migratoire réfléchie.

Solutions

1 Limiter les allocations de chômage

- **Allocations dégressives** : l'objectif sera de limiter le régime de chômage fédéral à 2 ans, avec des allocations dégressives réparties en 3 périodes. Durant la 1^{re} période, l'allocation sera plus élevée qu'aujourd'hui, mais elle diminuera plus rapidement pendant les 2^e et 3^e périodes. La dégressivité ne sera suspendue qu'en cas de formation pendant la 2^e période.

- Les **demandeurs d'emploi de longue durée** (> 2 ans) relèveront désormais de la Région. Le budget fédéral de l'ONEM correspondant sera transféré aux Régions, qui décideront elles-mêmes de son utilisation : poursuite du versement des allocations, assistance aux personnes, politique d'activation, ou une combinaison de ces options.
- **Régime de disponibilité** : le système de disponibilité active, passive et adaptée, qui est complexe et impossible à appliquer, doit être abrogé. Chaque Région définira un régime propre.

2 Se concentrer sur l'activation

Des mesures préventives et précoces afin d'éviter les incapacités de travail de longue durée (ou permanentes) sont nécessaires. Outre le renforcement des mesures et instruments existants ou en cours d'élaboration (comme l'outil d'échange de données), l'on mettra pleinement sur :

- **Un pacte entre l'ensemble des acteurs** (employeurs, travailleurs, services de prévention, médecins, spécialistes privés et publics en matière d'accompagnement vers l'emploi, mutuelle et formateurs) qui oblige chaque acteur, selon des responsabilités clairement définies, à intervenir en cas d'absence de 4 semaines pour cause de maladie, d'absences de courte durée répétées et d'indices d'un risque de décrochage. La procédure obligatoire et les actions comprennent : la détection précoce des risques de décrochage, les traitements/la revalidation les plus appropriés, l'évaluation de la capacité de travail et une formation et un accompagnement adéquats.
- **La promotion et le développement d'une méthodologie visant à maintenir la motivation des collaborateurs**, et à éviter les burn-out et les troubles psychosociaux. Il convient de trouver un équilibre entre les compétences et les capacités des travailleurs et leur environnement de travail, en mettant l'accent sur les processus de travail, les relations, l'organisation, l'autonomie et le bien-être. Le rôle principal revient aux employeurs et aux travailleurs au niveau de l'entreprise ou du secteur, avec le soutien d'experts/de prestataires de services privés et publics.
- **La réintroduction d'un jour de carence** comme contrepartie des périodes de maladie de courte durée sans l'intervention d'un médecin.

3 Stimuler une migration économique souple

Comblent les pénuries pour les fonctions hautement et moyennement qualifiées via :

- **Un cadre fédéral et régional simple et accessible**, bien coordonné et assorti d'une plateforme numérique unique où les employeurs introduisent les dossiers et recherchent des informations de manière efficace (principe « only once »).
- **L'attraction de talents étrangers** : il faut profiler la Belgique comme terre d'accueil attractive en accélérant la reconnaissance des qualifications et des diplômes, en évitant d'imposer des seuils salariaux trop élevés et en assurant un point de contact central pour les talents étrangers.
- **La mise à jour annuelle de métiers en pénurie** accessibles aux migrants non européens. Un accord interfédéral devra être conclu à cet effet.



Nous plaidons en faveur d'un système de chômage activateur combiné à une politique de réintégration efficace. À défaut, une politique migratoire intelligente sera inévitable.

Envie d'en savoir plus ?



Lisez la fiche liée à ce thème dans Horizon Belgique 2030.



Découvrez les 10 priorités pour une Belgique plus forte sur horizon2030.be

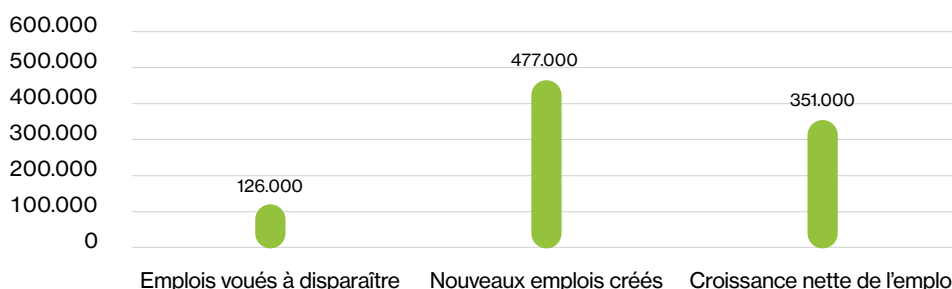
L'apprentissage paie : rendre les efforts de formation déductibles fiscalement à 150%

Défis

1 Un marché du travail transformé par les évolutions technologiques

Notre monde évolue rapidement sous l'effet de transitions technologiques, digitales et vertes qui ont une influence sur les qualifications et compétences recherchées. Cette évolution se traduit par la création de nouveaux emplois, mais également par la disparition d'emplois existants. Sans reconversion des profils, ces changements risquent de coûter cher à la société (coûts liés au chômage).

Évolution en matière d'emploi entre 2023 et 2030 Reskilling et upskilling nécessaires



Source : Be the change, Agoria

2 L'inadéquation entre les compétences et les besoins du marché

On observe une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, qui pousse à investir dans le perfectionnement (upskilling) et/ou la reconversion (reskilling). L'on améliore ainsi l'employabilité et l'on évite que les gens tombent au chômage ou dans l'inactivité.

3 L'insuffisance des mesures actuelles

Les mesures actuelles adoptées dans le cadre du Deal pour l'emploi du gouvernement Vivaldi en matière de formation (établissement obligatoire de plans de formation, droit individuel à la formation de 5 jours pour tous sans tenir compte des besoins concrets) et les projets relatifs à un outil de contrôle pur et dur de cette obligation (Federal Learning Account) sont peu productifs dans la promotion d'une culture de l'apprentissage. Par ailleurs, l'élaboration d'un compte individuel de formation en concertation avec et entre les Régions n'évolue pas dans la direction souhaitée, qui voudrait que les autorités fédérales revêtent un rôle de coordination pour s'assurer que les citoyens ne disposent que d'un seul compte de formation et non de plusieurs.

Solutions



Une multitude d'obligations pour les entreprises et pour les travailleurs freinent le désir d'apprendre plutôt que de le stimuler.

4

La nécessité d'une culture de l'apprentissage forte

Une réglementation excessive pour les entreprises et les travailleurs freine en ce moment le désir d'apprendre. Il est urgent d'instaurer une culture qui encourage l'apprentissage et dans laquelle tous les acteurs concernés (pouvoirs publics, employeurs et travailleurs) assument leurs responsabilités.

1

Octroyer des avantages fiscaux pour la formation permanente

De plus en plus d'entreprises doivent pouvoir former leurs collaborateurs lorsque ceux-ci ne possèdent plus les connaissances, les compétences ou les aptitudes requises pour l'exécution de fonctions nouvelles ou fortement modifiées. La formation permanente (upskilling ou reskilling) augmente les chances de ces travailleurs sur le marché du travail et au sein de l'entreprise. Elle diminue également le risque de chômage et donc les coûts pour l'État.

Afin de pouvoir poursuivre ces efforts, les frais de formation et les coûts de personnel liés aux formations jugées nécessaires par l'employeur dans ce cadre doivent devenir déductibles à 150%. L'attention est portée sur les groupes cibles suivants :

- les travailleurs dont les compétences et les aptitudes actuelles nécessitent un perfectionnement ou une reconversion pour qu'ils restent employables au sein de l'entreprise.
- les nouveaux travailleurs entièrement formés (upskilling et/ou reskilling) au sein de l'entreprise pour exercer des métiers/fonctions pour lesquels on observe une pénurie criante sur le marché du travail.

2

Appliquer un droit à la formation flexible et adapté aux besoins

Le droit individuel à la formation de 5 jours doit être adapté de manière à ce que le travailleur suive la formation dont il a besoin au moment où il en a besoin. Se fixer aveuglément sur un objectif annuel individuel est contre-productif. Le droit à la formation doit pouvoir être exercé de manière plus flexible que ce que permet le cadre juridique actuel (Deal pour l'emploi).

La recollectivisation partielle du droit à la formation et la possibilité de le faire valoir de façon plus ciblée en fonction des besoins du secteur et de l'entreprise sont essentielles à cet égard.

Envie d'en savoir plus ?



Lisez la fiche liée à ce thème dans Horizon Belgique 2030.



Découvrez les 10 priorités pour une Belgique plus forte sur horizon2030.be

Faire de notre expertise en matière de circularité un produit d'exportation mondial

Défis

D'ici à 2030, l'objectif est de renforcer et de consolider la position de l'industrie belge comme leader dans l'économie circulaire européenne. Mais nous sommes encore confrontés à plusieurs défis de taille.

1 La non-homogénéité de la législation environnementale

Bien que la Belgique soit à l'avant-garde en matière d'économie circulaire, sa législation environnementale manque de cohérence et d'alignement pour accélérer la transition circulaire.

2 Un manque de dialogue et de stratégie à long terme

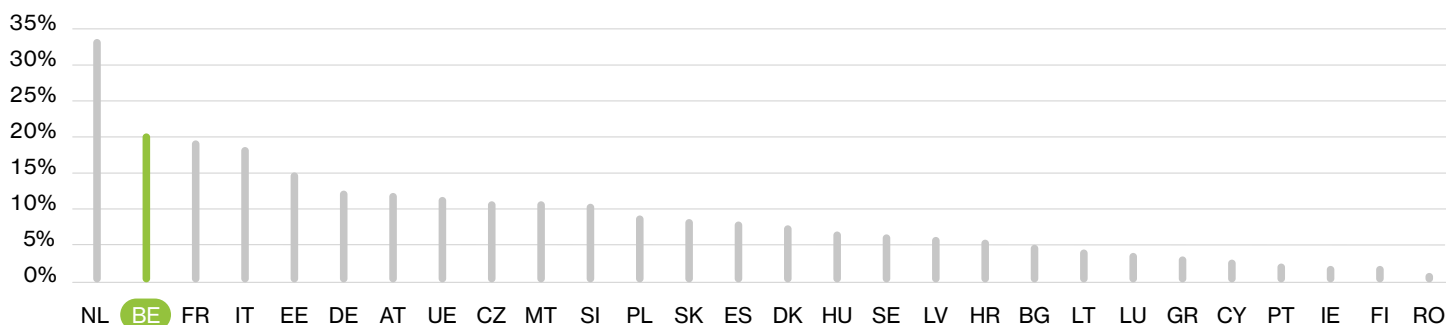
L'économie circulaire a le potentiel pour assurer une économie résiliente capable de répondre à nos besoins à long terme, avec une attention particulière pour un environnement sain et suffisamment protégé. Toutefois, le dialogue entre les différents pouvoirs publics est insuffisant et on constate une absence de vision claire à long terme.

3 Le rôle passif des autorités

Pour faire de l'entrepreneuriat circulaire belge un produit d'exportation performant, les autorités ont la responsabilité de simplifier le climat d'entreprise, de promouvoir et stimuler plus activement l'entrepreneuriat circulaire, ainsi que d'endosser un rôle de modèle.

Taux d'utilisation circulaire des matériaux (proportion de ressources matérielles utilisées qui sont fabriquées à partir de matériaux recyclés) dans l'UE en 2021 (en %)

Source : Eurostat



Solutions

La transition d'un modèle d'entreprise linéaire à un modèle d'entreprise circulaire est complexe et nécessite une étroite collaboration. Trop de difficultés subsistent encore, en matière de financement et de complexité de la législation notamment. Les pouvoirs publics doivent jouer un rôle de soutien et créer un environnement favorable aux modèles d'entreprise circulaires. Nous devons oser être ambitieux et positionner l'économie circulaire comme un produit d'exportation belge dans l'UE. Nos priorités :

* Consultez également notre fiche sur le level playing field et la législation européenne.



La Belgique doit revendiquer son leadership en matière d'économie circulaire et offrir son expertise comme produit d'exportation dans le monde entier.

1

Transposer correctement les directives européennes

Les autorités doivent faire valoir une vision claire pour peser sur la politique du Green Deal européen et anticiper la transposition correcte de ses nombreuses directives, en vue de garantir des conditions de concurrence équitables permettant de préserver notre position concurrentielle. Une réglementation plus stricte en Belgique que dans les autres pays européens peut affaiblir notre compétitivité.*

Ainsi, un indice de réparabilité propre à la Belgique, par exemple, n'entraînerait que des gains environnementaux limités, des charges administratives et de la confusion pour les consommateurs. Nous ne pouvons pas imposer des exigences nationales supplémentaires pour des produits soumis à la réglementation européenne, comme des obligations d'enregistrement supplémentaires dans le nanoregistre belge.

2

Renforcer la plateforme intra-belge sur l'économie circulaire

Le Plan d'action fédéral pour une économie circulaire (2021-2024) prévoit une plateforme intra-belge pour une meilleure coopération entre les Régions et avec les parties prenantes. Cette plateforme est opérationnelle depuis décembre 2022 et en sa qualité de détentrice d'enjeux, la FEB y est informée des travaux menés. La plateforme promeut la concertation entre les différents niveaux et témoigne d'une ambition claire de supprimer les barrières. Des évolutions positives sont ainsi observées dans les projets de construction circulaire. Il importe toutefois que la plateforme collabore de manière plus intensive et puisse enregistrer davantage de résultats dans tous les domaines.

3

Promouvoir notre rôle de leader dans l'économie circulaire

Nous devons revendiquer notre leadership en matière d'économie circulaire en Europe en promouvant nos connaissances, notre expertise et nos projets d'innovation en tant que produit d'exportation. Ce positionnement trouvera également sa place dans le cadre des missions principales économiques organisées par l'Agence pour le Commerce extérieur, conjointement avec les services régionaux à l'exportation.

Envie d'en savoir plus ?



Lisez la fiche liée à ce thème dans Horizon Belgique 2030.



Découvrez les 10 priorités pour une Belgique plus forte sur horizon2030.be

Une redevance kilométrique intelligente et un pacte d'investissement public-privé : la voie à suivre

Défis

1 Une meilleure mobilité pour notre économie

Une « mauvaise » mobilité nuit tant à l'économie qu'au bien-être de chacun. En revanche, une mobilité performante peut stimuler l'économie, accroître le bien-être et apporter une partie de réponse aux défis climatiques.

2 Le besoin d'infrastructures de qualité et gérées de manière dynamique

Une mobilité performante requiert des infrastructures de qualité et gérées de manière dynamique, qu'il s'agisse des routes, des pistes cyclables, des voies ferroviaires ou fluviales, des plateformes multimodales, des aéroports ou encore des réseaux électriques, des bornes de recharge ou des réseaux hydrogènes.

3 L'importance d'une utilisation efficace de la fiscalité

La fiscalité constitue un levier important pour optimiser l'utilisation des infrastructures, pour les financer et pour réduire la pollution atmosphérique. Elle est un outil permettant d'orienter les choix et comportements des citoyens et des entreprises.

4 Des indicateurs de mobilité à améliorer

Le Belgian Mobility Dashboard, lancé par la FEB et la fédération de l'automobile et du cycle FEBIAC, offre des informations précieuses, mais les indicateurs de mobilité actuels de cette plateforme accessible à tous doivent encore être améliorés.

Coût de la congestion en Belgique

Coût janv. – sept. 2023 vs. PIB

0.77%

-2% vs janv. – sept. 2022

Coût janv. – sept. 2023

3.602 millions d'euros

+1% vs janv. – sept. 2022

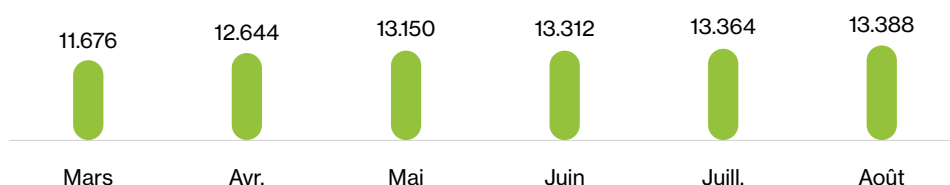
Nombre de stations de recharge pour véhicules électriques, en Belgique

Stations, chaque vitesse de recharge

13.388

+0.2%

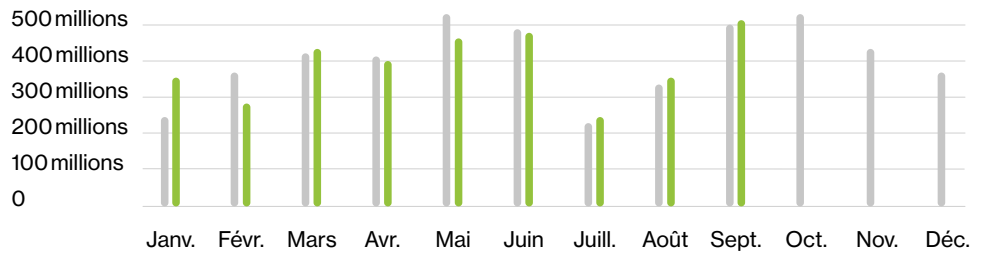
Par rapport à la période précédente



2022

2023

Coût économique total dû à la congestion en Belgique (en millions d'euros)



Source : Belgian Mobility Dashboard, données consultées le 30/10/2023

Solutions

Il est crucial de mettre en œuvre les différents éléments de la vision « **Stratégie et plan d'action pour une meilleure mobilité** » de la FEB, dont :

1

Promouvoir les partenariats public-privé pour le financement des infrastructures

Au début de la nouvelle législature, des plans d'investissement ambitieux seront définis/améliorés. Les partenariats public-privé pourront répondre au défi du financement de ces infrastructures. Nous espérons que ceux-ci seront concentrés entre les mains d'un seul ministre, explicitement chargé d'en assurer la coordination interfédérale.

2

Implémenter le Rail Roadmap 2030

Le plan d'action Rail Roadmap 2030 a été rédigé par une vingtaine d'acteurs clés du secteur de la logistique. Ses recommandations doivent être mises en pratique dans le cadre du Plan marchandises du gouvernement dont l'objectif consiste à doubler le volume de marchandises transportées par rail d'ici à 2030. Le Plan marchandises, le Rail Roadmap 2030, mais aussi les besoins pour le transport ferroviaire de passagers se rejoignent sur plusieurs points, dont le rattrapage du retard dans l'entretien du réseau, des investissements supplémentaires dans l'infrastructure et le retrait de goulots d'étranglement.

3

Introduire une redevance kilométrique intelligente

Une fiscalité intelligente doit être déployée pour l'ensemble des véhicules sur route, qui module la charge à supporter en fonction des coûts collectifs générés, à savoir la pollution et les congestions. Cela, par exemple, via une redevance kilométrique variable selon l'heure de la journée et le lieu. Il faut être attentif à ne pas augmenter la charge fiscale et administrative pesant sur les secteurs intensifs en transports et tenir compte de la concurrence internationale à laquelle nos entreprises doivent faire face. Les recettes de la redevance peuvent alors être réinvesties directement dans l'amélioration des infrastructures et des services de transport. En parallèle, les taxes sur la possession de véhicules, comme la taxe de mise en circulation et la taxe de circulation pourraient être supprimées.

Déployer une fiscalité intelligente pour l'ensemble des véhicules sur route en fonction des congestions et de la pollution.

Envie d'en savoir plus ?



Lisez les fiches liées à ce thème dans Horizon Belgique 2030.



Découvrez les 10 priorités pour une Belgique plus forte sur horizon2030.be

Vers un impôt des sociétés de 20%

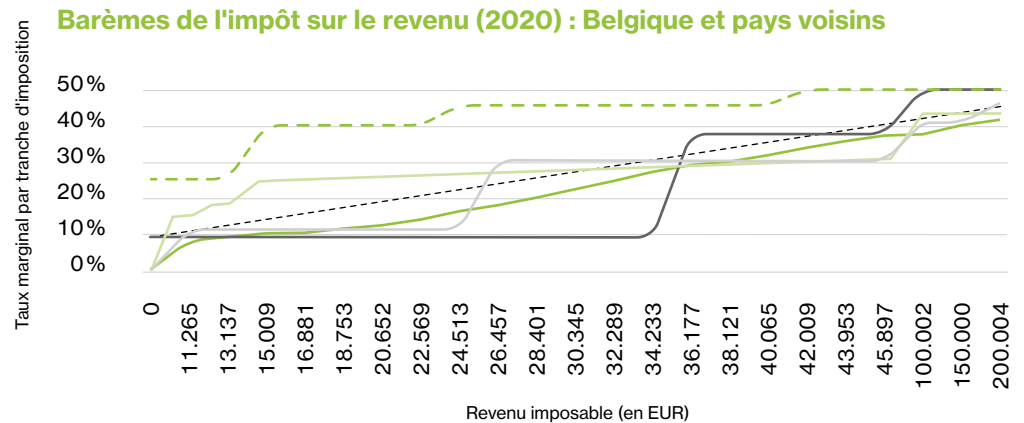
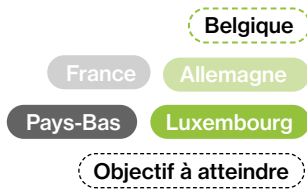
Défis

1 La position concurrentielle de la Belgique sous pression

En tant que petite économie ouverte, la Belgique doit mettre tout en œuvre pour rester une terre d'accueil pour les investissements, tout en stimulant l'emploi et l'innovation.

2 Une pression fiscale exceptionnellement élevée

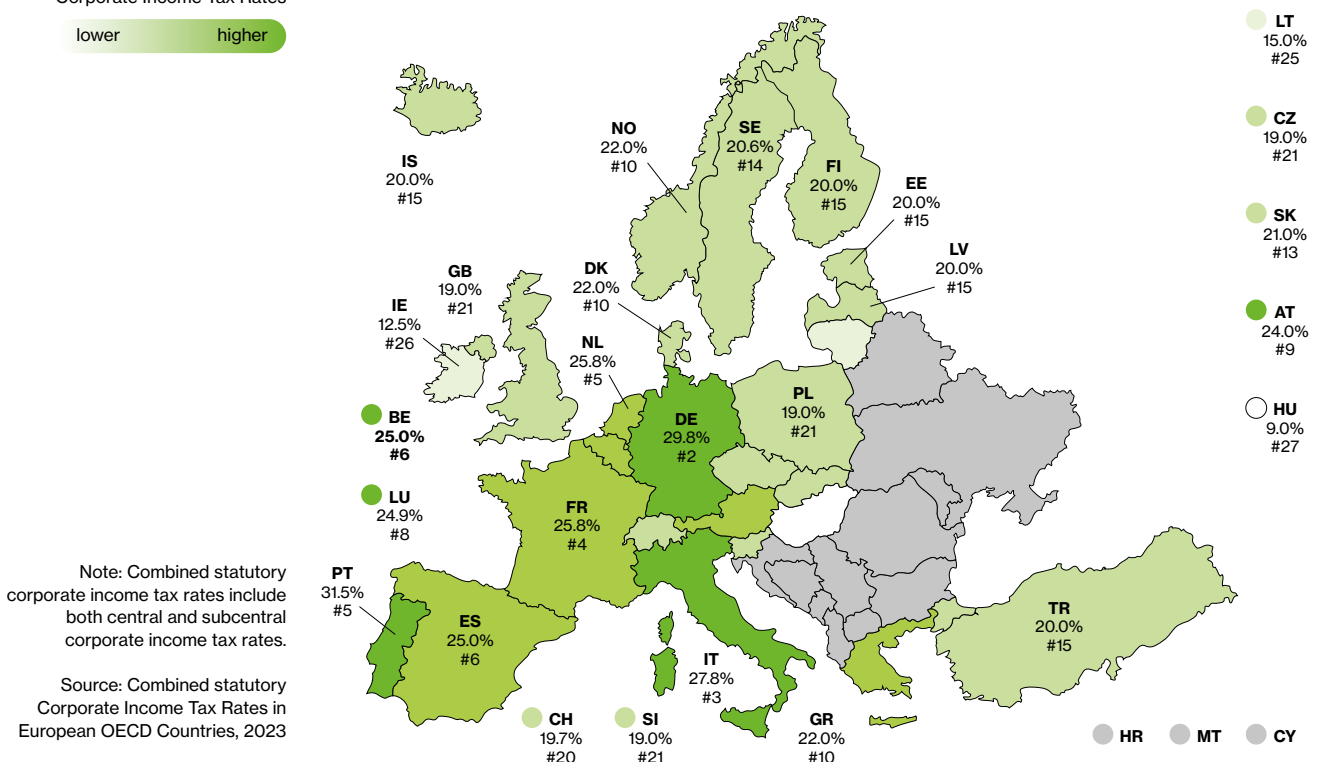
La Belgique demeure la championne des taxes à tous niveaux, tant pour les entreprises que pour les salaires. Nulle part ailleurs, la pression sur le capital et sur le travail n'est aussi élevée. À cela s'ajoutent une complexité et une instabilité de la législation, sources d'insécurité pour les entreprises.



Source : OECD (2021), OECD tax policy descriptions

Combined Statutory Corporate Income Tax Rates
lower higher

Corporate Income Tax Rates in Europe



Solutions



Il est grand temps de revenir à des niveaux d'imposition plus raisonnables. Les solutions sont à portée de main. Il en va de notre bien-être collectif et de celui des générations futures.

1 Mise en attente des investissements et des recrutements

La situation actuelle pousse les entreprises à reporter ou à renoncer à certains investissements nécessaires, ainsi qu'à limiter les recrutements, dans un contexte paradoxal où beaucoup d'entre elles sont à la recherche de talents qu'elles ne trouvent pas sur le marché du travail.

2 Manque d'attractivité du travail

Le défi consiste à relever le taux d'emploi et à limiter en parallèle les dépenses publiques, en rendant le travail plus attractif que l'inactivité.

1 Créer un système fiscal stable

L'amélioration de notre système fiscal est essentielle pour stimuler l'investissement et l'emploi. Les entreprises ont besoin de stabilité, de simplicité et de prévisibilité. Leurs choix d'investissement et de recrutement tiennent compte des réalités fiscales, mais aussi de la situation dans les autres pays. Si l'on se compare à d'autres pays, nous voyons clairement que la Belgique dispose d'une grande marge d'amélioration.

2 Rendre l'impôt des sociétés plus compétitif

Pour stimuler à la fois l'entrepreneuriat et les investissements, le taux de 20% d'ISOC (déclaration à l'impôt des sociétés) applicable à la première tranche de 100.000 EUR pourrait utilement être étendu progressivement à 200.000 EUR pour toutes les entreprises. Simultanément, la réforme et le renforcement significatif de la déduction pour investissement doivent être poursuivis pour faciliter et accélérer les transitions nécessaires.

3 Récompenser justement les travailleurs

Nous devons rendre le travail plus attractif et plus rémunérateur, en modernisant le système fiscal et en réduisant la pression fiscale et parafiscale sur l'emploi, par exemple. Les entreprises sont confrontées à des difficultés sans précédent pour recruter, en grande partie en raison des pièges à l'emploi et à la promotion. Une réforme approfondie du barème d'imposition à l'impôt des personnes physiques est donc nécessaire. Les tranches d'imposition les plus basses doivent être élargies et le taux de 40% doit être réduit à 35%. La pression fiscale et parafiscale globale sur le revenu ne devrait jamais dépasser 50%.

Envie d'en savoir plus ?



Lisez les fiches liées à ce thème dans Horizon Belgique 2030.



Découvrez les 10 priorités pour une Belgique plus forte sur horizon2030.be



Horizon Belgique 2030 est le plan d'avenir de la FEB qui vise à faire de la Belgique un pays stable et efficace où il est rentable d'entreprendre et agréable de travailler et de vivre.

À l'occasion des élections de 2024, nous attirons plus particulièrement l'attention des responsables et décideurs politiques sur dix priorités pour une Belgique plus forte issues de ce plan d'avenir.

horizon2030.be

[#pouruneBelgiqueplusforte](https://twitter.com/pouruneBelgiqueplusforte)



Une publication de la Fédération des entreprises de Belgique.
Éditeur responsable : Stefan Maes, Rue Ravenstein 4, 1000 Bruxelles.
Dépôt légal : D/2023/0140/12
ISBN 9789075495881
Date de publication : décembre 2023.

Deze publicatie is ook beschikbaar in het Nederlands.